

Questions orales

Des voix: Bravo!

[Français]

M. La Salle: Monsieur le Président, je pense que je ne peux pas faire de commentaires d'abord sur les observations faites par l'honorable député compte tenu du fait que la justice s'occupe de cette question et, sur la question des appels d'offres, de la façon dont les choses sont faites, je tiens à rappeler à l'honorable député que la politique pratiquée respecte d'emblée les critères compétence, qualité et coûts de la meilleure offre dans l'intérêt justement de l'ensemble des Canadiens.

* * *

[Traduction]

LES AÉROPORTS

L'OCTROI DE CONTRATS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ AUX AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant des Transports. À la suite de cette enquête, peut-il nous dire s'il s'en tient à la déclaration du ministère des Transports qui a affirmé qu'il n'y avait aucun conflit d'intérêts dans le cas des entreprises de sécurité auxquelles on a octroyé un contrat de plus de 2 millions de dollars, sans soumission, pour assurer la sécurité aux aéroports, étant donné que nous savons maintenant que le permis pertinent a été accordé à une entreprise dans laquelle la femme d'un ministre conservateur a des intérêts?

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, si le ministre des Transports était parmi nous aujourd'hui, il répéterait et confirmerait ce qu'il a dit au cours des deux derniers jours, à savoir qu'il n'y a pas conflit d'intérêts, à son avis.

LES DISCUSSIONS DU CABINET SUR LA SÉCURITÉ

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre suppléant des Transports. Étant donné que le ministre des Transports lui-même a annoncé à la Chambre, le 9 avril, que de concert avec ses collègues du cabinet un examen complet des mesures de sécurité aux aéroports avait été entrepris, peut-il nous dire si oui ou non le ministre dont l'épouse a des actions dans une entreprise qui profite à l'heure actuelle . . .

Des voix: Règlement!

Mme Copps: . . . d'un contrat accordé sans soumission, s'est absenté au cours des discussions sur ce sujet?

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, ces accusations sont sans fondement. La députée le sait pertinemment. L'éminent sénateur a très clairement fait savoir qu'il avait pris toutes les dispositions humainement possibles pour faire disparaître toute apparence de conflit d'intérêts à ce moment-là. Toutes ces dispositions sont certainement minutieusement consignées.

[Français]

LA CONSTRUCTION NAVALE

L'EXISTENCE POSSIBLE D'UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Ma question a trait au conflit d'intérêts dans la décision de ce ministre et de l'ex-ministre de l'Expansion industrielle régionale en demandant à un président d'un chantier naval à Québec de décider de la fermeture d'un autre chantier naval à Québec. Le ministre peut-il expliquer pourquoi il a refusé d'expliquer cela mardi, et quelle est l'explication de ce conflit d'intérêts dans cette industrie?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, je pense que j'ai expliqué très clairement mardi qu'il n'y avait aucun conflit d'intérêts dans ce dossier. Tout au contraire, nous avons demandé aux intervenants des chantiers maritimes du Québec et d'autres régions du Canada de s'asseoir ensemble et de discuter d'un processus d'harmonisation et de nous présenter une politique, ce que cela devrait être, comment on devrait voir l'industrie navale au Canada dans l'avenir.

LA PRÉPARATION D'UN PLAN DE FERMETURE DE CHANTIERS MARITIMES

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. Puisque c'est encore le ministre d'État (Petites entreprises) qui répond, peut-il expliquer, premièrement, pourquoi on a confié au président de la compagnie Versatile, M. Saunders, la tâche de préparer un plan de fermeture d'un chantier maritime à Sorel, celui de la compagnie Marine Industries Limited, sans la connaissance de la Marine, et, deuxièmement, pourquoi le député de Richelieu, qui était directement impliqué, a-t-il été totalement ignoré dans cette question?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, je ne sais pas dans quelle langue je devrai l'expliquer. Mais il a été très clair que le président de la Versatile est un des intervenants. Il est absolument normal qu'il fasse partie des discussions. Alors, que veut-on que je dise de plus? Il y a trois chantiers majeurs au Québec. Le président de la Versatile est propriétaire de deux d'entre eux. Il est donc absolument normal qu'il soit impliqué dans les discussions.

M. Cassidy: Pour fermer le troisième! Exactement.

M. le Président: A l'ordre!

M. Bissonnette: Monsieur le Président, parler de fermer des chantiers à ce moment-ci . . . On parle d'une discussion de ce que pourraient être les chantiers maritimes au Canada dans l'avenir.